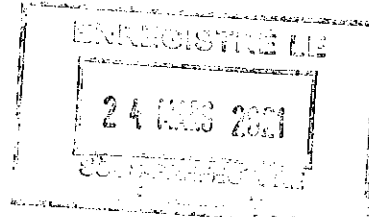




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2021



DEL 2021.03.10/53

Le **mercredi 10 mars 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème : Affaires
scolaires

Etaient présents :

Objet :

**Demande de
subvention : « nuitée
refuge » Ecole Pont**

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Christophe OSTI, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Convocation :

Date :

04 mars 2021

Etaient représentés :

Affichage :

04 mars 2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

René MICHEL donnant pouvoir à Elisa FAURE
LASSERRE Brigitte donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
DAZIN Florian donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Hervé BOULAIS

En exercice : 33

Absents excusés :

René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN, Monique OLLAGNIER

Présents : 27

Absents :

Solange MICHEL, Richard NUSSBAUM

**Nombre de
suffrages
exprimés : 31**

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Rapporteur : Mme Michèle SKRIPPNIKOFF

VU la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes Alpes et la Commune

CONSIDERANT les travaux de la commission municipale permanente, réunie le 08/03/2021,

CONSIDERANT la demande formulée par l'école de Pont de Cervières.

L'école De Pont de Cervières organise une nuitée refuge pour les élèves de CP (21 enfants), du 14 au 15 juin 2021.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en euros	Libellés	Montants en euros
Hébergement + repas	630,00	Participation familles	315,00
Transport bus	280,00	Subventions :	
		- Conseil Départemental	252,00
		- Commune	252,00
Pique-nique lendemain	168,00	Autres participations :	
		- Association des parents	259,00
TOTAL	1078,00	TOTAL	1078,00

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SOCIALES DEL 2021.03.10/53

PUBLIÉ LE

24 MARS 2021

Le Maire
Arnaud MURGIA



08 DEC. 2020

Année scolaire 20²⁰ / 20²¹

Dossier de présentation d'un projet de séjour scolaire avec nuitée(s) en vue d'une participation financière du Conseil départemental des Hautes-Alpes

CIRCONSCRIPTION: Briançon

Ecole(s): Pont du Laniès

Adresse*: 2, rue A. Nordet

Téléphone*: 04 92 38 38 07 Fax*: Ce. 005 0483 y @ ac-aix-marseille.fr

* de l'école support en cas de projet groupé ou monté en réseau (RRE)

I- INTITULE DU PROJET ET LIEU DE REALISATION

Nuitée refuge, classe des CP

Refuge de Buffière

05 100 NEVA CHE

II- ELEVES CONCERNES

Cycle(s): 2

Classe(s): CP

Nombre d'élèves: 21 élèves

III- COORDONNATEUR DU PROJET

Nom: POURTHIE

Prénom: Sylvain

Fonction: PE

IV - PROJET PEDAGOGIQUE DETAILLE

Le projet pédagogique doit être joint à cette demande sur papier libre.

Il doit faire apparaître :

- les actions envisagées,
- les champs disciplinaires concernés.
- les objectifs pédagogiques visés (domaine des savoirs, des savoirs-faire, des savoirs-être),
- la cohérence éducative, en particulier l'articulation de l'action présentée avec le(s) projet(s) d'école(s) et la place de l'action présentée dans le programme de l'année,
- la production envisagée des élèves,
- les modalités d'évaluation.

V - ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Encadrement

Enseignant(s) concerné(s) : <i>Pourrié Sylvain</i>			
Accompagnateurs ou intervenants extérieurs :			
Nom	Qualité	Nom	Qualité
<i>2 parents d'élèves agréés</i>			

Partenaires associés (autres que financiers) ex : musée, parc national.....

<i>—</i>

VI - MODALITES PRATIQUES DU PROJET

Calendrier

Date du projet :	ou	{	Date du départ : <i>14/6/21</i>
		}	Date du retour : <i>15/6/21</i>

Destination

Lieu du séjour, de la sortie ou du stage :	<i>Refuge de Buffin, 05 100 NEVACHE</i>
--	---

Transport

Moyen utilisé : Transport RESALP

Hébergement

Lieu(x) envisagé(s) Refuge Buffalo OF 100 NEVA CHE

VII - FINANCEMENT DU PROJET

Budget prévisionnel présenté en équilibre

Dépenses	En euros	Recettes	En euros
Hébergement :		Participation des familles : 15 €1 familles →	315
Transport :	} 1/2 pour 15 jour → 630	Subventions : Union européenne	
Repas :		Etat	
Entrées : Pique nique Lendormai		168	Conseil départemental →
Fournitures :		Commune →	252
Assurances : Bus	280	Participation des organismes périscolaires :	
Prestations des intervenants :		Coopérative	
Matériel-pédagogique :		Association des parents →	255
		Fonds propres à l'école ou à l'établissement	
Total	1078	Total	1078

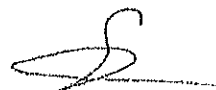
VIII- AVIS ET AUTORISATION

Avis du conseil d'école en date du : 31/11/20

Favorable

Date et signature

7/12/20



Avis de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la circonscription :

Maison de l'état DSDEN 42, Avenue de la République 05100 BRIANÇON	08 DEC. 2020 Date et signature
--	-----------------------------------

MODALITES DE CRITERES DE SÉLECTION

Aspects pédagogiques :

- * projet lié aux actions du projet d'école, de réseau ou d'établissement validé par l'IEEN
- * séjour ou voyage scolaire comportant au moins une nuitée
- * voyage, séjour ou action se déroulant en dehors du mois de juin, sauf si l'action à financer se présente comme l'aboutissement d'un projet conduit sur l'année scolaire
- * projet intéressant les élèves de niveau élémentaire. Les projets concernant exclusivement les classes maternelles ne peuvent être retenus qu'à titre exceptionnel, en fonction des crédits disponibles et dans la mesure où ils prennent en compte les spécificités liées au programme de cycle 1 et à l'âge des enfants (distances à parcourir- durée - nature des activités...)
- * l'aide du Conseil Départemental ne pourra être attribuée qu'à des projets réalisés dans les Hautes-Alpes, hors les cas d'activités particulières ne pouvant se dérouler dans le département (échanges transfrontaliers, classes de mer, sites culturels spécifiques).
- * présentation du projet faisant apparaître un plan de financement complet et détaillé,

Calendrier :

- * 15 janvier : envoi des dossiers hiérarchisés et validés par les IEN à la DSDEN 05.

Le calcul de l'aide départementale s'effectue sur la base de 12 euros par élève dans la limite de la participation communale et du plafond de 500 euros par projet.

Rappel des pièces à fournir : projet pédagogique (à établir sur papier libre),

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

**Plan de financement
Nuitée en refuge – école de Pont de Cervières
Du 14 au 15 juin 2021 – CP**

Dépenses				
Activités	Qui	Nombre	Tarifs	Total
Nuitée et 1/2 pension	Enfants	21	30	630
	Adultes	3	0	0
Pique-nique du lendemain	Enfants	21	7	147
	Adultes	3	7	21
Bus (Resalp)				280
Total :				1078

Financement	
Doutous – association des parents d'élèves de l'école	259
Mairie de Briançon	252
Conseil Départemental 05	252
Familles : 15€ par enfants → 21*15 = 315	315
Total :	1078

La subvention CD 05 fera baisser la somme demandée aux familles.

Projet pédagogique et éducatif

Randonnée pédestre avec nuitée au refuge de Buffère

Date : 14 et 15 juin 2021

Classe : CP de l'école de Pont de Cervières, Briançon

Effectif : 21 CP

Encadrement :

- Sylvain Pourthié, enseignant des CP
- 2 parents d'élèves

Ce projet est inscrit au projet d'école (2020 - 2025), dans la partie « parcours culturel et sportif ».

Tous les enfants suivant leur scolarité à Pont de Cervières participeront, dans la mesure du possible, à une sortie refuge.

Objectifs :

- Découverte du patrimoine environnemental de notre région afin que les enfants commencent à le reconnaître, qu'ils soient sensibilisés à sa richesse et à sa fragilité.
- Découverte les paysages typiques et variées des montagnes briançonnaises : vue sur des glaciers, forêts, cols, ...
- Découverte la faune et la flore des montagnes nous entourant.
- Rendre les enfants responsable de leurs actes face à notre écosystème, par le respect de règles simples quand on évolue dans la nature.
- Apprendre à vivre en collectivité, coopérer, être solidaire.
- Développer l'autonomie.
- S'adapter à un milieu inconnu, s'orienter sur une carte.

Déroulement pratique :

Cette randonnée se déroulera sur 2 jours. Elle conduira les enfants de la vallée de la Guisane à la vallée de la Clarée en franchissant le col de Buffère.

Le 1er jour, le bus nous laissera sur la route du col du Granon, quelques kilomètres avant le col, au lieu-dit de la « bergerie » (2170 m d'altitude environ).

Nous emprunterons « Le chemin du Roy », un chemin large et de faible dénivelé pour rejoindre le col de Buffère (2427 m) ou nous pique-niquerons. Nous rejoindrons le refuge de Buffère (2098 m) par le GR 57.

En cas de météo peu clémente le premier jour, nous monterons par la vallée

de la Clarée et nous n'emprunterons donc pas le col de Buffère.

Le lendemain, nous ferons une course d'orientation autour du refuge, en lien avec l'activité réalisée au cours de ce 3ème trimestre.

Ensuite, nous descendrons vers la vallée de la Clarée par le sentier menant au refuge. Après un pique-nique, nous rejoindrons le village de Nevache (1600 m). Le bus nous récupérera à l'office de tourisme du village.

Au cours de cette sortie, nous découvrirons la faune (marmottes, mouflons, ...) et la flore (variée à cette période de l'année) de ce milieu subalpin. Nous insisterons sur la notion d'espèce protégée.

La soirée au refuge sera un autre temps fort de cette sortie. Ce sera une première en refuge pour de nombreux enfants. Vivre ensemble, dans un cadre simple, partager un repas, dormir sous un même toit permettra aux enfants de mieux se connaître, d'accepter leur différences, de se respecter.

Activités préparatoires :

- EPS P5 : course d'orientation, travail sur l'orientation, avec carte et boussole.
- Espace : repérage + les différents types de paysage.
- Citoyenneté : travail de lecture-écriture autour des règles de sécurité en montagne.
- Lecture et TICE : consultation du site internet du refuge, lecture des informations pour avoir des informations sur notre hébergement.

Au retour :

- Discussion sur ce vécu commun.
- Préparation d'un exposé collectif.
- Rédaction d'un courrier de remerciement aux gardiens du refuge.

Emploi du temps prévisionnel

Lundi 14 juin 2021 :

- 8h30 : Accueil des enfants et vérifications diverses.
- 9h00 : départ de l'école en bus
- 10h : départ de la bergerie, à pied
- 12h : pique-nique au col de Buffère
- 13h : descente vers le refuge, découverte du milieu
- 16h : arrivée au refuge, goûter
- 16h30 : installation dans les chambres, douche par petits groupes
- 17h : jeux autour du refuge
- 19h : repas du soir
- 19h30 : jeux divers, lecture d'album relatif à la montagne
- 20h30 : coucher

Mardi 15 juin 2021 :

- 7h30 – 7h45 : lever
- 8h : petit-déjeuner
- 8h30 : rangement, préparatifs pour le départ
- 9h : jeux d'orientation autour du refuge
- 10h30 : départ pour Névache
- 12h : pique-nique, observations diverses
- 12h45 : départ
- 14h30 : départ du bus pour retour à l'école
- 15h30 : arrivée à l'école